

Plan local d'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (anciennement le plan d'occupation des sols ou POS) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ...

A Pelleport, le PLU actuellement en vigueur a été voté en 2016.

Vous pouvez aller le consulter sur place à la mairie.

Pour plus d'information sur le PLU en général, consultez [sur](#)

Pour visualiser le plan graphique de la commune de Pelleport, cliquez ici :

[Visualiser le fichier «31413_reglement_graphique_20161005.pdf» en ligne](#)

[📄 Télécharger le fichier «31413_reglement_graphique_20161005.pdf» \(2.2 Mo\)](#)

Pour visualiser le règlement des différentes zones, cliquez ici :

[Visualiser le fichier «31413_reglement_20161005.pdf» en ligne](#)

[📄 Télécharger le fichier «31413_reglement_20161005.pdf» \(1.4 Mo\)](#)

[📄 Télécharger le fichier «PLU COMPLET COMPRESSER.pdf» \(6.9 Mo\)](#)

[Visualiser le fichier «PLU COMPLET COMPRESSER.pdf» en ligne](#)

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>